

La recherche-action coopérative, une voie contributive aux productions de la société civile

Nadine Souchard¹ et Yves Bonny²

Résumé

Ce texte présente les orientations de recherche impliquée que nous avons développées comme sociologues dans le cadre de différents projets de recherche récents. Il questionne en premier lieu les choix d'objets d'étude, de problématiques de recherche et de terrains d'enquête des chercheurs en matière de démocratie participative au regard des lieux de construction de la participation citoyenne qui se mettent en place en dehors des dispositifs participatifs institutionnalisés. Il présente ensuite les formes de recherche-action coopérative que nous avons élaborées avec les collectifs d'acteurs auxquels nous nous associons, autour d'un double principe d'égalité des positions et de différenciation des contributions, ainsi que nos orientations et explorations quant à nos registres spécifiques de contributions. Nous concluons ce texte en explicitant la signification que nous donnons au positionnement de sociologie impliquée et indiquons en quoi celui-ci appelle à nos yeux un questionnement épistémologique renouvelé.

Summary

This text presents the orientations of implied research that we have developed as sociologists in the context of different recent research projects. It first questions the research subjects and problems as well as the fields of inquiry that the researchers privilege in terms of participatory democracy with regard to the forms of citizen engagement that develop outside institutionalized participatory schemes. It then introduces the forms of cooperative action-research that we have elaborated with the collectives of actors to which we associate ourselves, based on a double principle of equality of positions and differentiation of contributions. We also present our orientations and explorations with regard to our specific range of contributions. In conclusion, we explicit the meaning we give to the notion of implied sociology and indicate why it involves in our view a renewed epistemological inquiry.

Introduction

Les orientations que nous souhaitons présenter dans ce texte découlent de différents projets de recherche dans lesquels nous sommes ou avons été engagés et qui ont tous la particularité d'être doublement inscrits dans le champ de la recherche et dans celui de l'action. En effet, la coordination de deux projets successifs du programme ASOSC (Appropriation Sociale des Sciences) en région Bretagne, relevant de la même philosophie que les PICRI en région Ile de France et les ARUC au Québec³, nous a permis de soutenir et réinterroger une pratique de recherche impliquée qui s'ancre

¹ Nadine Souchard est sociologue, responsable de formation et de recherche au CCB et chercheure-associée à l'UMR 6590 ESO.

² Yves Bonny est Maître de conférences en sociologie à l'Université Rennes 2 et membre de l'UMR ESO.

³ PICRI : Partenariats Institutions-Citoyens pour la Recherche et l'Innovation ; ARUC : Alliances de Recherche Universités-Communautés.

notamment dans l'orientation épistémologique, éthique et politique des Collèges coopératifs⁴. Plus particulièrement, en nous intéressant aux modalités contemporaines de « fabrique du social », nous avons pu mettre l'accent tout à la fois sur l'importance de la réflexivité des acteurs porteurs d'innovation sociale et sur les processus par lesquels ils travaillent parfois à bas bruit au renouvellement des pratiques démocratiques (Soucard, 2013 et 2014). Les formes de recherche et de recherche-action que nous avons engagées à l'occasion de ces projets nous ont donné accès à des modalités de réflexion collective sur la production de « communs ». Elles nous ont aussi profondément interrogés sur le positionnement du chercheur et sur la façon dont il pouvait envisager d'être contributif et parallèlement de limiter l'instauration de rapports dissymétriques à l'égard des « acteurs ». Nous souhaitons ainsi présenter les enjeux et orientations de démarches de recherche-action que nous qualifions de coopératives (Bonny, 2015) en accompagnement de la réflexivité des acteurs engagés dans ce travail d'activation du « commun ». Nous pouvons en effet considérer à la suite de Pascal Nicolas-Le Strat (2013 et 2014) que le « travail du commun » intègre deux perspectives : agir en commun (coopération, collégialité, autonomie) et agir le commun (capacitation collective, dynamique instituante, pouvoir constituant). Nous souhaitons insister sur l'enjeu de ne pas dissocier ces deux visées dans les collectifs hybrides acteurs-chercheurs où nous sommes engagés car c'est à cette condition pensons-nous que la démarche sociologique peut s'inscrire dans une orientation réellement contributive.

Ce texte s'articulera autour de trois axes. En premier lieu, si l'un des objectifs centraux des chercheurs investis sur les questions dites de « participation » consiste à identifier les transformations contemporaines de la démocratie, la question des lieux et des modes de participation qui font l'objet de l'investigation doit être particulièrement approfondie, en parallèle de la mobilisation de cadres d'analyse et de champs conceptuels. À cet égard, le thème des « communs » nous paraît susceptible de nourrir une autre grammaire de l'action publique que celle portée par les dispositifs participatifs institutionnalisés, ce qui interpelle les chercheurs quant à leurs choix d'objets d'étude et de terrains d'enquête. Ces enjeux centraux de positionnement et de posture seront en second lieu appréhendés au niveau des rapports qui se nouent entre les « chercheurs » et les « acteurs ». Nous présenterons les principes de la recherche-action coopérative que nous nous efforçons de mettre en place. En conclusion, nous expliciterons le positionnement de sociologie impliquée que nous soutenons et présenterons quelques éléments de réflexion relevant de ce que nous proposons d'appeler une « épistémologie politique », afin de sortir de l'illusion positiviste d'une connaissance objective en extériorité du monde social – selon un modèle « sciences et société » – et d'inscrire la question des

⁴ Sans entrer ici dans le détail, soulignons simplement que les Collèges coopératifs, et singulièrement celui de Bretagne conventionné avec l'Université Rennes 2, s'inscrivent dans une double tradition de formation et d'accompagnement par la recherche-action de collectifs d'acteurs engagés dans une démarche de réflexion et de transformation sociale.

productions de la recherche académique dans les configurations sociohistoriques où elles prennent place, comme « sciences en société ».

Nous nous appuierons plus particulièrement pour approfondir ces trois questionnements sur une recherche-action coopérative dans laquelle nous sommes actuellement impliqués au sein d'un collectif (Courrouze AA) qui s'est constitué dans le contexte de la création d'un nouveau quartier à Rennes, la Courrouze. Ses membres sont réunis autour d'une orientation centrale consistant à réfléchir et stimuler la dimension publique des espaces du proche, largement invisibilisée et/ou sous-estimée par les opérations classiques d'aménagement. Cette démarche mobilise des approches artistiques et culturelles comme soutiens et ressorts à des appropriations sensibles et vivantes des milieux urbains. Elle revendique d'investir les impensés de l'aménagement. Face au risque identifié d'être enfermé par les institutions dans la sphère récréative de l'animation et de l'événementiel, les initiateurs réfléchissent en parallèle aux modalités susceptibles d'ouvrir le référentiel de l'aménagement. Après avoir oscillé entre ces deux démarches (action et réflexion), le collectif Courrouze AA approfondit actuellement la trame publique de son positionnement :

- en élaborant des orientations d'action publique autonome⁵ par une démarche réflexive coconstruite entre les différentes parties prenantes du collectif ;
- en suscitant des ateliers publics visant à mettre sur pied des actions culturelles et artistiques diverses sur le quartier ;
- en tentant d'instituer et de faire reconnaître ces orientations d'action publique autonome par l'organisation d'assemblées publiques ouvertes à différents acteurs institutionnels (urbanistes, aménageurs, élus et techniciens du quartier, agence d'urbanisme, etc.).

Le choix de ce collectif est aussi justifié par le fait qu'il s'est trouvé pris de façon singulière dans le débat local sur la participation, que peinent à installer dans cet important quartier urbain en construction les aménageurs et édiles urbains. La faiblesse des participations au dispositif institué a mis en saillance, a contrario, la possible capacité mobilisatrice de ce collectif autour d'autres supports et objectifs⁶.

⁵ Ce concept renvoie à une problématisation critique de la notion d'action publique, usuellement traitée comme synonyme d'action pilotée par des acteurs politico-institutionnels, quelle que soit l'échelle territoriale considérée. Nous distinguons ainsi l'action publique initiée par les pouvoirs publics, l'action publique autonome portée par des acteurs de la société civile et l'action publique conjointe correspondant à des formes de co-construction entre ces deux catégories d'acteurs.

⁶ Au moment où nous publions ce texte, le collectif Courrouze AA connaît des dissensions internes majeures qui pourraient l'amener à disparaître. Ce serait l'objet d'un autre texte que d'analyser cette dynamique. Celle-ci n'invalide selon nous en rien les analyses présentées ici.

1- Agir le commun : des collectifs engagés dans l'institution de la société

Si la participation est régulièrement convoquée dans le débat sur la rénovation de la démocratie, elle reste grevée par le référentiel de la représentation qui en stérilise largement la possible portée novatrice et instituante (Blatrix, 2009). La question de la participation citoyenne est en effet largement entrée dans la grammaire des politiques publiques, ce faisant elle a été en quelque sorte phagocytée par ces dernières : elles tendent à la réduire à des scènes estampillées participatives qui ont fleuri autour de différents thèmes. Leurs dérives technocratiques et/ou injonctives ont été largement décrites par la recherche, et plus particulièrement dans le cadre de la politique de la ville (Carrel, 2013), de même que les asymétries entre acteurs. Relevons que dans un souci de restauration d'un espace public jugé affaibli, la mobilisation de référentiels de transformation sociale issus de l'éducation populaire est aujourd'hui fortement valorisée (Bacqué et Mechmache, 2013). Indépendamment des arguments que l'on peut avancer pour douter d'une transformation majeure à l'œuvre (Kirszbaum, 2013), pouvons-nous adhérer à une vision du « prendre part » qui passerait exclusivement par le filtre des politiques publiques ? Nous partons au contraire du principe que les acteurs du champ politique n'ont pas le monopole de l'émergence des espaces publics et plus largement de l'action publique. Des activités contribuant à sa production sont largement à l'œuvre, portées par des collectifs réflexifs mais qui restent souvent invisibilisées, voire perçus comme illégitimes, ou réduits à une dimension opérationnelle (« de nouveaux services »), comme c'est le cas des mobilisations citoyennes qualifiées aujourd'hui d'innovations sociales. Rarement ces initiatives sont-elles accueillies et réfléchies par les pouvoirs publics pour leur fondement, à savoir le désir, l'envie de citoyens de vivifier autour de différents objets la démocratie et alors même que ces dimensions les agitent centralement (Souchard, 2013, tome 1, chapitre 3).

Plusieurs enjeux en matière de recherche ressortent de ce premier point. Si le chercheur ne doit pas abandonner le terrain des « dispositifs participatifs », tout en s'interrogeant sur son positionnement à leur égard, sur les cadres d'analyse et les concepts qu'il mobilise pour soutenir une nécessaire distanciation qui ne soit pas synonyme d'une position d'extériorité et de surplomb, il ne peut pas réfléchir par ce filtre exclusif les formes sociales contemporaines de la citoyenneté. L'enfermement sémantique et conceptuel du registre de l'action publique, trop souvent rabattu sur celui des politiques publiques, doit être interrogé. Il y a en effet un enjeu théorique à prendre pour objet d'étude ces collectifs et un enjeu politique à les soutenir et les valoriser.

Aussi, c'est à une autre grammaire du politique qu'il faut se référer si l'on souhaite dépasser le registre du dévoilement (des asymétries, de l'instrumentation, etc.) qui est fréquemment mobilisé

autour de ces questions et soutenir par la recherche des collectifs engagés dans l'institution de la société, à l'ombre donc des dispositifs participatifs institutionnalisés. Ce déplacement est au cœur de notre propos et peut être déployé à partir du concept du commun, en parallèle d'une problématisation renouvelée de la notion d'action publique. Au-delà de sa polysémie (ou à cause de cette dernière précisément), il vient interroger frontalement tout à la fois la nature des expériences et processus dans lesquels sont engagés des citoyens et leur signification politique. C'est en cela que Pascal Nicolas-Le Strat (2014) souligne combien « agir et penser en termes de commun opère une rupture radicale des équilibres passés ». Les travaux sur ce concept sont notamment redevables à la pensée du philosophe Antonio Negri qui, tout en soulignant l'emprise du biopouvoir dans nos sociétés, argumente que cette forme de contrôle total porte également en germe des espaces de libération qui s'appuient sur les possibles du commun : « *Nous avons pensé pendant presque trois siècles la démocratie comme administration de la chose publique, c'est-à-dire comme institutionnalisation de l'appropriation étatique du commun. Aujourd'hui, la démocratie ne peut plus se penser que dans des termes radicalement différents : comme gestion commune du commun. Cette gestion implique à son tour une redéfinition de l'espace — cosmopolitique — ; et une redéfinition de la temporalité — constituante —. Il ne s'agit plus de définir une forme de contrat qui fasse que tout, étant de tous, n'appartienne pourtant à personne. Non : tout, étant produit par tous, appartient à tous* » (Negri et Revel, 2007, p. 7). Il oppose ainsi la transcendance de l'intérêt général à l'immanence de nos pratiques : « "Nous" : *ce n'est pas une position ou une essence, une "chose" dont on a tôt fait de déclarer qu'elle était publique. Notre commun, ce n'est pas notre fondement, c'est notre production, notre invention sans cesse recommencée* » (Ibid., p. 6).

À travers la référence au commun, sont donc impliquées des idées de mutualisation (de projets, de ressources, etc.) et de coopération qui font resurgir sous des formes non traditionnelles la notion de communauté. Il y a aussi un enjeu d'appropriation collective pour déjouer les confiscations et donner un sens partagé, un esprit public à un lieu, un espace, une ressource... La dimension subversive est contenue dans le processus et la dynamique même du commun qui invite à reprendre part à l'institution de la société (Dardot et Laval, 2014). C'est précisément autour de ce travail d'activation du commun que se mettent en réflexion et se mobilisent aujourd'hui des acteurs de la société civile, forts précisément de leurs convictions démocratiques.

Ces collectifs peuvent être considérés comme le siège de petits laboratoires de plein air, développant une activité critique, mus par leur réflexivité, constituant des milieux d'innovation sociale. Ils sont également pris dans une dialectique instituant/institué, au sens où leur critique des « institutions » est aussi nourrie par l'ambition de faire expérience pour instituer d'autres rapports sociaux (ils réfutent

souvent le soutien équivoque au titre de l'expérimentation qui circonscrit et interdit en quelque sorte de penser la transformation sociale). Nous avons ainsi suivi sur le territoire rennais, à l'aune de ce qui se développe comme le souligne le rapport Bacqué-Mechmache à l'échelle nationale, le développement de petits collectifs d'acteurs unis par des convictions démocratiques et développant à partir de leurs espaces professionnels, associatifs, personnels des réflexions sur les enjeux d'agir le commun et sur de possibles mises en œuvre, utilisant (sans que cela soit exclusif) pour certains des leviers artistiques, pour d'autres des démarches architecturales alternatives, ou encore la référence à la force émancipatrice de l'éducation populaire. Ils ont développé un regard critique sur l'aménagement urbain, sur les scènes instituées de la participation. Ils constatent (et contestent) le fonctionnalisme excessif de l'urbanisation, le faible esprit public des espaces dédiés et leur confiscation sécuritaire. Entretenant une distance critique à l'égard des institutions, ils sont mus par des dynamiques d'actions qu'ils inscrivent dans une forte réflexivité : action et réflexion sont en permanence étroitement imbriquées.

Ces collectifs sont engagés dans un processus expérientiel et réflexif qui vise à stimuler, à favoriser l'émergence d'enquêtes sociales au sens de Dewey (2010). L'enquête vise, pour reprendre les propos de J. Zask (2008), à « restaurer le continuum de leurs expériences quand celui-ci est interrompu. Elle désigne la phase volontaire de l'expérience. Faire une expérience signifie connecter un cours d'action à quelque chose qui nous affecte. Une enquête n'est pas réductible à une méthode » (p. 180). Elle soutient ainsi que « La justification de l'enquête comme expérience et celle de la démocratie comme communauté d'expérience ne font qu'une. De même qu'il n'y a pas de démocratie sans la participation active des membres des publics à la fixation de leurs conditions personnelles d'existence » (p. 188).

Leurs rapports avec la recherche académique sont complexes, au sens où ces acteurs peuvent être considérés comme étant en recherche (de sens, d'idées, de pratiques innovantes...) et comme se mettant en recherche par eux-mêmes⁷. Ils n'attendent pas de la recherche académique qu'elle leur livre un prêt-à-penser de leurs dynamiques, qui mêlent résistance et initiatives. Les rencontres avec ces collectifs, car rencontre il doit y avoir, posent souvent frontalement la question de l'adhésion du chercheur à ces engagements. Ils soulèvent d'autre part l'enjeu, développé par Jacques Rancière (2012), de mettre en actes dans le dispositif de recherche un principe d'égalité des intelligences, prenant notamment en compte les formes de réflexivité et de recherche endogènes qu'ils mobilisent en

⁷ Yves Bonny (2015) distingue les expressions « être en recherche », « se mettre en recherche » et « faire de la recherche », afin de critiquer l'assimilation systématique en forme de point aveugle de la recherche à la seule recherche académique.

permanence, dans le cadre d'une sociologie qui de notre point de vue ne peut là que se situer du côté d'une implication, mais d'une implication réfléchie, conscientisée.

Le projet d'installation du LASRAC (« Laboratoire social de recherche-action dans la cité », projet faisant suite à « La fabrique du social ») reposait précisément sur le constat d'insatisfactions réciproques entre des chercheurs maintenus et/ou se maintenant à distance de dynamiques sociales citoyennes à l'œuvre et des acteurs associatifs ou militants développant une activité de recherche endogène qui peine à être audible dans la sphère académique. Les enfermements épistémologique et institutionnel de la recherche (Bonny, 2014) compliquent l'émergence d'espaces de discussions et de débats avec des collectifs en réflexion qui se donnent pour visée une transformation des rapports sociaux. Pour autant trouver preneur, y compris dans le cadre de partenariats noués à la faveur de projets financés dans le cadre de programmes tels qu'ASOSC, n'est pas si simple. Il y a en effet une certaine ambivalence dans le rapport à ces propositions de recherche : elles peuvent répondre à une partie des critiques citoyennes formulées plus ou moins explicitement aujourd'hui à l'égard d'une recherche académique hors sol et adoptant une posture d'extériorité réifiante (l'expérience et les acteurs constitués en objet d'étude, des résultats à distance des acteurs, l'instrumentalisation par la recherche, les nombreuses asymétries entre chercheurs académiques et acteurs de terrain) ; mais dans l'autre sens la proposition de se mettre en recherche ensemble peut être déroutante pour des acteurs qui peuvent s'interroger à juste titre sur les postures des chercheurs et la nature de leurs contributions. Aussi avons-nous fait l'expérience de propositions d'implication de notre part qui n'ont pas rencontré d'écho, pour différentes raisons. Nous avons en revanche réussi à persuader un collectif d'acteurs, réunis autour de la conviction que l'art mais aussi d'autres pratiques peuvent faire leviers sur un territoire pour activer le commun, de l'intérêt d'installer un collectif acteurs-chercheurs pour amplifier la réflexivité de leur démarche.

2- Penser symétriquement les logiques d'action des communs et l'espace de mutualité dans les collectifs acteurs-chercheurs

La démarche d'intervention sociologique initiée par Alain Touraine relevait d'une orientation politique assumée de soutenir par l'analyse immergée le sens des luttes collectives. Elle a subi de nombreuses inflexions, car éloignée désormais de son contexte d'intervention mais aussi parce que les formes de mobilisation se sont profondément transformées (Cousin et Rui, 2010). Les enjeux dont nous traitons dans ce texte ne sont pourtant pas sans analogie avec les questions soulevées dans les années 1980 par le CADIS. Nous considérons en effet aujourd'hui avec d'autres chercheurs engagés

dans ces réflexions que la grammaire des communs interpelle fortement la recherche sur ses postures, positionnements et productions. Nous voulons dire par là que si la recherche ne se pose pas de façon assez radicale la question de sa place et de ses apports, du fait d'une épistémologie positiviste posant une extériorité à l'évidence intenable entre sciences et société, elle restera en dehors de ce qui s'institue ou tente de s'instituer dans nos démocraties. À l'instar des réflexions déroulées par Touraine sur la nécessité de penser des formes de recherche en miroir des formes des mouvements sociaux, il y a lieu de penser dialectiquement les logiques d'action des communs et la construction de l'espace de mutualité entre chercheurs et acteurs (Audoux et Gillet, 2011) qui fait souvent défaut aux scènes partenariales contemporaines. À cet égard, différentes formes de recherche impliquée peuvent être identifiées aujourd'hui, telles que les recherches en situation d'expérimentation de Pascal Nicolas-Le Strat (2013), le modèle de laboratoire social porté par Hugues Bazin⁸, la posture de « médiation contributive critique » développée par Marc Uhalde (2008) (voir aussi Cormier, 2012). Pour notre part, dans le cadre du LASRAC, nous nous sommes plutôt positionnés en termes de catalyseurs (parmi d'autres) de la réflexivité collective à partir de compétences spécifiques qui ressortent d'une pratique de la recherche (capacité à synthétiser, dégager des lignes de tension, compétences rédactionnelles...), tout en envisageant ces « matériaux » comme produits avant tout pour le collectif en recherche dans lequel le chercheur est immergé.

L'activation du commun est d'abord l'engagement d'acteurs dans un mouvement de stimulation d'expériences sociales diversifiées dans leur spectre pour soutenir un projet démocratique. L'enjeu premier pour le sociologue impliqué dans ces démarches consiste donc, selon nous, non pas à constituer le commun ainsi activé comme objet et terrain extérieurs de recherche, mais à interagir avec les acteurs pour penser et agir le monde social à travers les enquêtes sociales singulières dans lesquelles ils sont engagés. Aussi le sociologue doit-il réfléchir la nature de ses contributions dans les aspirations engagées et démocratiques qui animent ces acteurs. Il y a notamment aujourd'hui un enjeu majeur dans l'espace de réflexivité des communs à *penser symétriquement l'agir en recherche de la société et l'agir en société de la recherche*. Ainsi, le type de recherche-action que nous expérimentons dans le cadre du LASRAC consiste à affirmer comme un axiome éthico-politique de nos associations avec différents acteurs que nous sommes tous acteurs et tous chercheurs, même si c'est sur des modes divers, et que nous constituons ensemble un acteur-chercheur collectif hybride. Nous posons ainsi au fondement de la recherche-action coopérative un *double principe de symétrie des positions et de différenciation des contributions*. Ce positionnement en coopération soulève aussi de nombreuses questions très souvent éludées dans l'activité du chercheur académique : quels autres référentiels de la recherche ou de l'action que le référentiel scientifique sont en jeu dans ce type d'agencement et

⁸ <http://recherche-action.fr/hugues-bazin/>.

comment penser leur articulation ? comment penser dans ce cadre la spécificité d'une contribution en tant que sociologues ? comment tenir ensemble une exigence de distanciation, appelée par le référentiel scientifique, et une exigence d'implication, appelée par le souci d'une sociologie contributive s'inscrivant au milieu des autres acteurs ? quelles conceptions de l'agir en société de la recherche porte finalement le chercheur ? comment et dans quelle mesure peut-il les expliciter sans imposer sa vision dès lors qu'il se positionne en même temps à côté des collectifs en réflexion ? quelles sont les implications éthiques et politiques d'une telle orientation et comment prendre en compte les tensions qu'elle génère ?

Notre propos ne pourra bien évidemment pas répondre à l'ensemble de ces questionnements qui constituent des mises en tension qui s'éprouvent aussi actuellement dans l'orientation programmatique du LASRAC. Nous nous limiterons à quelques remarques. Le chercheur, dont on a vu qu'il doit longuement négocier sa place, est amené à se situer dans des registres qui ne dissocient pas clairement réflexion et action. Il doit inscrire ses pratiques dans la temporalité des actions initiées par le collectif, avec pour contrepartie évidente l'acceptation de l'incertitude sur leur évolution et leur devenir. Il est aussi soumis à des attentes à certains égards contradictoires, soit d'un côté une forme d'adhésion aux orientations réflexives portées par les acteurs⁹ et de l'autre différentes formes de distanciation critique. Cette tension entre attachement et détachement pour reprendre les termes de Michel Callon (1999) n'est pas si simple à tenir. C'est une posture qui s'élabore dans le bricolage et le tâtonnement des interactions. L'émergence de désaccords est propre à ces dynamiques relationnelles qui reconnaissent un caractère fécond à l'installation d'un débat contradictoire et une légitimité de tous, de sa place, à être contributif. Les objets qui sont travaillés, mis en débat sont éminemment politiques au sens où ils se donnent pour visée de transformer des orientations de l'action publique. Nous sommes persuadés de l'intérêt pour la recherche d'accompagner ces espaces de discussion, d'être immergée dans ces débats. Inscrit dans l'ordinaire des réunions réflexives des collectifs, le chercheur prend part aux discussions et, en même temps, il est amené à considérer la singularité de ses contributions, sans pouvoir ici se retrancher derrière la démarche réputée objectivante à l'égard du « terrain ». La matière de cette nouvelle grammaire du « faire de la recherche avec » (et non pas sur) est particulièrement riche à restituer pour saisir aussi ce que ce positionnement amène en « réflexion augmentée » pour le chercheur et les collectifs.

⁹ Dans le cadre de notre association avec les initiateurs de Courrouze AA, cette adhésion a pris différentes formes dans le temps. Dans un premier temps, nous avons suite à plusieurs discussions rédigé une note de synthèse soumise au collectif, qui a validé notre compréhension et manifesté son intérêt pour la démarche. D'une certaine façon, c'est le collectif qui a procédé au « recrutement » des chercheurs, en tant qu'associés extérieurs. Dans un second temps, le collectif qui s'est élargi nous a sollicités pour en faire officiellement partie ce que nous avons accepté car notre apport contributif s'était clarifié.

Nous sommes aujourd'hui en recherche et expérimentation avec les collectifs d'acteurs sur les modalités de nos contributions. Nous explorons ainsi plus particulièrement différentes démarches et pratiques qui nous paraissent pouvoir travailler la tension entre attachement et détachement. On pourrait imaginer que la contribution spécifique des chercheurs professionnels consiste à produire des synthèses théoriques ou des travaux d'enquête selon des formats assez classiques. Ce n'est pas la voie que nous avons adoptée pour l'heure. Nos apports et explorations portent notamment sur les modalités d'animation visant à soutenir les enquêtes du public et sur les modes de production et de restitution de synthèses problématisées des dynamiques collectives. Tout d'abord, compte tenu de la pluralité d'acteurs impliqués en particulier dans le collectif Courrouze AA, nous avons pointé l'enjeu de réfléchir aux modalités d'animation collective des ateliers de recherche-action mis en place, afin de susciter la prise en compte de chacun dans la réflexivité collective mais aussi des déplacements de positionnement des participants permettant d'alimenter le commun. Nous sommes attentifs en même temps à ne pas nous positionner systématiquement nous-mêmes en tant qu'animateurs des échanges, dans la mesure où il revient centralement aux initiateurs du collectif de porter leur objectif de transformation sociale. Outre les modalités d'animation, nos contributions spécifiques passent par différents types de productions alimentées par des outils de travail tels qu'un journal de bord que nous restituons aux acteurs sous des formes variées, à l'oral comme à l'écrit : interrogations, reformulations, synthèses problématisées, explicitation de lignes de tension repérées, propositions de conceptualisation prenant appui sur les concepts en action des acteurs, etc. Là encore, afin de ne pas nous substituer au collectif, nous avons établi une distinction nette entre ce que nous avons appelé « rendre compte » aux autres acteurs-chercheurs de nos réflexions et analyses et la production de comptes rendus de réunions au sens classique du terme, dont nous estimons qu'elle ne relève pas particulièrement de notre rôle. Un troisième registre de contributions que nous avons commencé à explorer porte sur les formes de mobilisation du public par des pratiques mêlant immersion ethnographique et thématization d'enjeux collectifs, à l'instar du travail des sociologues engagés comme chercheurs communautaires dans des incubateurs de projets (Longtin, 2010).

Conclusion : Un positionnement de sociologie impliquée

L'élaboration d'agencements relevant de la recherche-action coopérative suppose de construire un rapport radicalement différent d'autres démarches aux collectifs d'acteurs auxquels nous nous associons pour constituer ensemble un acteur-chercheur collectif. L'univers de pratiques visé par la recherche n'est plus considéré dans cette perspective comme un « milieu de pratique » pour les acteurs et un « terrain d'enquête » pour les chercheurs mais comme un monde social spécifique participant de

l'institution de la société face auquel les uns et les autres sont à la fois co-sujets et co-chercheurs. Ce positionnement permet d'envisager deux modes de contributions sociologiques du chercheur engagé au sein des collectifs : des contributions centrées sur des apports adaptés aux attentes des autres acteurs, dans une posture dialogique et coopérative qui leur reconnaît des capacités de théorisation et de réflexivité critique ; des contributions pour et au sein de la recherche académique autour d'objets définis dans la distanciation par le chercheur, car ces pratiques de recherche-action coopérative sont aussi l'occasion pour lui de thématiser et d'objectiver des mondes sociaux en train de se faire. Il ne s'agit pas pour autant d'opposer comme deux formes extérieures l'une à l'autre une recherche avec les acteurs et une recherche sur les acteurs qui se déploierait en parallèle de la première et à la faveur de celle-ci. Outre qu'une telle posture serait éthiquement intenable, au regard des relations de confiance et d'engagement réciproque établies avec les acteurs, elle n'est pas congruente avec les orientations de sociologie impliquée que nous soutenons. Aussi avons-nous forgé l'expression « critique bienveillante » pour désigner les formes d'interpellation directe ou indirecte des acteurs et de leurs orientations d'action que nous déroulons à travers nos analyses, dès lors que nous ne nous positionnons jamais en totale extériorité vis-à-vis d'eux.

Nous parlons de sociologie impliquée et non de sociologie engagée, dans la mesure où la question qui est en jeu n'est pas celle du militantisme au sens ordinaire du terme. L'autonomie de l'institution scientifique à l'égard de toute forme d'instrumentalisation immédiate, quelle qu'en soit l'orientation, doit constituer un enjeu partagé pour tous ceux qui s'y rattachent et s'y réfèrent. Mais réfléchir aux conditions de l'autonomie n'est pas la même chose que poser une extériorité illusoire entre sciences et société, qui relève à la fois d'une épistémologie naïve et d'un aveuglement majeur à l'égard des dynamiques qui traversent l'époque. A l'heure de la technoscience, de l'économie dite de la connaissance, de la recherche massivement finalisée et orientée par des politiques publiques en tous genres, des incitations croissantes à développer des recherches partenariales avec les entreprises ou la « société civile », continuer à entretenir le mythe d'une vérité scientifique poursuivie exclusivement pour elle-même, dans un sanctuaire institutionnel à l'abri des bruits du monde et des pressions de toutes natures, n'est pas tenable. La multiplication des interrogations sur les rapports entre sciences et société, qui conduit à parler aujourd'hui plutôt des « sciences en société », témoigne de ces transformations. L'on ne peut pas continuer à raisonner selon le modèle antérieur, distinguant la recherche fondamentale et la recherche appliquée, comme s'il y avait d'un côté un univers complètement indépendant, le monde académique, et de l'autre les usages, bons ou mauvais, heureux ou malheureux, de la science. Les formes d'inscription sociétale du savoir produit dans le champ scientifique correspondant à la « condition postmoderne » relèvent souvent bien davantage d'un principe de performativité que d'un principe d'application d'un discours autonome de vérité (Lyotard,

1979). Dans cette perspective, la recherche se conformant à l'épistémologie positiviste classique, comme recherche sur les acteurs, dans la distance et la neutralité axiologique, n'est qu'une modalité parmi d'autres d'inscription sociétale des sciences et en l'occurrence de la sociologie.

En nous efforçant de penser symétriquement l'agir en recherche de la société et l'agir en société de la recherche, c'est l'un des « grands partages » de la société moderne (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001) que nous interrogeons centralement. Le champ scientifique s'est constitué historiquement autour d'une conception épistémologique et d'une élaboration institutionnelle impliquant une dissociation radicale entre science (vérité, objectivité) et « sens commun » (préjugés, opinions, idéologies), théorie et pratique, jugements de fait et jugements de valeur. Cette épistémologie positiviste constitue encore aujourd'hui un référentiel central pour les chercheurs et l'institution scientifique, y compris dans des espaces où elle est particulièrement malaisée à soutenir. Penser les sciences et les pratiques et positionnements des chercheurs en tant que composante des sociétés conduit à raisonner très différemment, en intégrant d'emblée au questionnement la dimension normative de la vie sociale, évidente quand on traite d'objets d'étude tels que l'innovation sociale ou la démocratie participative, lesquels ne renvoient pas uniquement à des positionnements d'« acteurs » face auxquels les « chercheurs » pourraient se situer en position de neutralité et d'objectivation désengagée. Ce qui caractérise la sociologie impliquée telle que nous l'entendons, que ce soit dans le cadre de recherches-actions coopératives ou de recherches plus classiques, c'est une double orientation, critique à l'égard de certains modes de structuration des rapports sociaux ou de certaines orientations d'action, et contributive, en ce sens qu'elle refuse de se positionner en pure extériorité. Une sociologie critique et contributive doit comprendre à nos yeux quatre composantes : une interprétation critique du réel ; des bases ontologiques et normatives pour soutenir cette critique ; une élaboration d'alternative implicite ou explicite ; des bases sociales pour crédibiliser cette alternative et la sortir de l'utopie¹⁰. Ce serait l'objet d'un autre texte que d'explicitier ces différentes propositions. Comme cela a été souligné lors du colloque du GIS, ce type de questions, qui relèvent de ce que l'on peut appeler une épistémologie politique, mériterait d'être thématisé et discuté collectivement.

Références citées

Audoux Christine, et Anne Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques* [En ligne], 43 | 2011, mis en ligne le 01 mai 2011. URL : <http://interventionseconomiques.revues.org/1347>.

¹⁰ Nous nous référons en particulier pour déployer ces quatre propositions à l'œuvre d'Axel Honneth.

- Bacqué, Marie-Hélène, et Mohamed Mechmache, « Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Ça ne se fera plus sans nous. Citoyenneté et pouvoir d’agir dans les quartiers populaires », rapport au ministre de la politique de la ville, 2013.
- Blatrix, Cécile, « La démocratie participative en représentation », *Sociétés contemporaines*, 2009/2, n° 74, p. 97-119.
- Bonny, Yves, « La recherche-action et la question de l’institution », *Forum*, n° 142, octobre 2014, p. 15-24.
- Bonny, Yves, « Les recherches partenariales participatives : Ce que chercher veut dire », in Philippe Lyet (dir.), *Les recherches-actions collaboratives : Une révolution de la connaissance*, Rennes, Presses de l’EHESP, 2015 (à paraître).
- Callon, Michel, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l’attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, vol. 41, 1999, p. 65-78.
- Callon, Michel, Pierre Lascoumes et Yanick Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.
- Carrel, Marion, *Faire participer les habitants ? Les quartiers d’habitat social entre injonction participative et empowerment*, Lyon, ENS Editions, 2013.
- Cormier, Jérôme, « La philosophie pragmatique de Dewey et Mead : quels fondements théoriques pour appuyer l’intervention universitaire sur le terrain », *Les Cahiers du Crises*, collection Etudes théoriques, ET1113, 78 p., janvier 2012 ; https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET1113.pdf.
- Cousin, Olivier, et Rui, Sandrine, *L’intervention sociologique : Histoire(s) et actualités d’une méthode*, Rennes, PUR, 2010.
- Dardot, Pierre, et Christian Laval, *Commun : Essai sur la révolution au XXI^e siècle*, Paris, La Découverte, 2014.
- Dewey, John, *Le public et ses problèmes*, trad., Paris, Folio essais, 2010.
- Kirszbaum, Thomas, « Vers un empowerment à la française ? À propos du rapport Bacqué-Mechmache », *La vie des idées*, 12 novembre 2013 ; <http://www.laviedesidees.fr/Vers-un-empowerment-a-la-francaise.html>.
- Longtin, David, « Revue de la littérature : la recherche-action participative, le croisement des savoirs et des pratiques et les incubateurs technologiques de coopératives populaires », *Les Cahiers du Crises*, collection Etudes théoriques, ET1102, 80 p., 2010 ; https://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudes-theoriques/CRISES_ET1102.pdf.
- Liotard, Jean-François, *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Minuit, 1979.
- Negri, Antonio, Revel, Judith, « Inventer le commun des hommes », *Multitudes*, n° 31, 2007, p. 5-10.
- Nicolas-Le Strat, Pascal, *Quand la sociologie entre dans l’action : La recherche en situation d’expérimentation sociale, artistique ou politique*, Sainte-Gemme, Presses Universitaires de Sainte-Gemme, 2013.

- Nicolas-Le Strat, Pascal, « Agir en commun/Agir le commun », texte publié sur le blog de l'auteur, 1^{er} mai 2014 ; <http://blog.le-commun.fr/?p=738>.
- Rancière, Jacques, *La méthode de l'égalité : Entretien avec Laurent Jeanpierre et Dork Zabunyan*, Paris, Bayard, 2012.
- Souchard, Nadine (coord.), Y. Bonny, A. Penven, J. Munoz, « La fabrique du social. Expérimentation et innovation sociale », rapport de recherche dans le cadre du programme ASOSC, région Bretagne, 2 tomes, 2013 ; http : www.lafabriquedusocial.fr.
- Souchard, Nadine, « Trajectoires d'alternatives et régimes d'innovations sociales. Des mobilisations citoyennes à la périphérie de l'État-providence ? », in Jean-Pascal Higelé et Vincent Lhuillier (dir.), *L'économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 2014.
- Uhalde, Marc, « L'instrumentalisation de la sociologie en situation d'intervention : analyse critique d'une notion ordinaire », *Sociologies pratiques*, 2008/1, n° 16, p. 95-113.
- Zask, Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés*, n° 15, 2008, p. 169-189 ; <http://traces.revues.org/753>.